



CHOIX DU POSTE INFORMATIQUE

Document qui explique le choix du poste informatique et l'authentification 2FA/MFA

ASSURMER

Services informatiques



Version : 3.0



Service IT



04/02/2022



Yohan
HALIMI



Kevin
ORTIZ

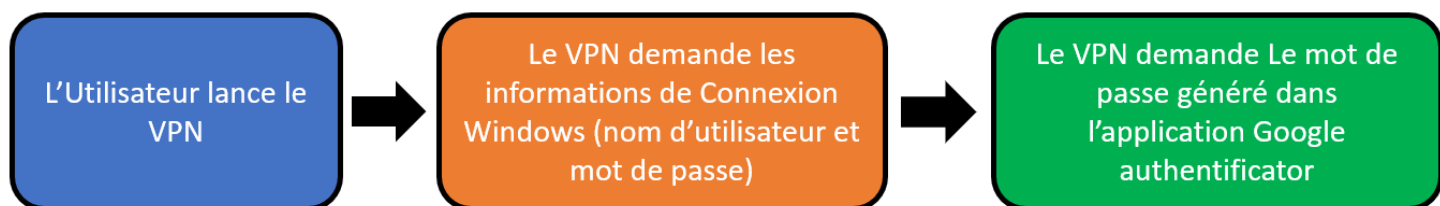
I. Sécurité du SI

L'authentification à deux facteurs 2FA (two-factor authentication) fait référence à la double vérification de l'identité d'un utilisateur au moment de sa connexion, qui implique deux étapes uniques au cours desquelles un utilisateur saisit ses identifiants. Elle peut être mentionnée sous le nom d'authentification à deux facteurs ou d'ajout d'un code de vérification. Elle ajoute une couche de sécurité supplémentaire pour protéger le compte d'un utilisateur contre les pirates qui peuvent avoir deviné son mot de passe ou avoir volé ses identifiants initiaux. Elle peut se traduire de diverses manières :

- Envoi d'un code unique par SMS
- Envoi d'un code utilisable pendant une période limitée (TOTP : time-based one-time password)
- Utilisation d'un code tournant avec validation sur un autre appareil (appairage sur mobile)
- Utilisation d'une application d'authentification
- Recours à la reconnaissance faciale, vocale ou par empreinte digitale
- Utilisation d'une clé cryptographique.

Nous préconisons donc cette solution, nous estimons que la sécurisation à double facteur est suffisante pour la connexion sur notre poste de travail, nous n'avons pas besoin d'utiliser la méthode MFA (multiple factor authentication). Notre salarié devra télécharger sur son téléphone un générateur de mot de passe par exemple « google authenticator » qui nous fournit un nouveau mot de passe automatiquement toutes les 30 secondes. Il inscrira son identifiant et son mot de passe de session puis devra entrer le 2ème code pour avoir accès à l'ordinateur. Cette double authentification permet de sécuriser le poste, seul un membre autorisé pourra donc y avoir accès.

Schéma de procédé d'authentification :



II. Protection des données

Assurmer est le 1er assureur des professionnels du sport nautique. Elle compte environ 120 salariés dont 91 collaborateurs répartis sur 15 agences, qui doivent désormais alterner entre présentiel et distanciel. Afin de respecter la conformité au RGPD et avec les conseils de la CNIL. Nous proposons de doter l'entreprise Assurmer d'un DPO expert de la conformité en matière de protection des données au sein de l'organisme. En effet, deux raisons nous poussent à cette demande :



 ASSURMER Services informatiques	Titre	Reference	Page	
	Choix du poste	Assurmer	Page 2 sur 2	

- Le nomadisme de nos collaborateurs est une vulnérabilité dans la protection des données de notre clientèle.
- Notre clientèle et nos partenaires se trouveront rassurés de travailler avec une entreprise informée et sensibilisée sur cette thématique.

Cela accompagne une stratégie de gain de confiance et de crédibilité pour la société.

